Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

TERREÏS

Place	Paris	Date	05/12/2006
N° Avis	PAR_20061205_5543_EUR	Marché	Eurolist by Euronext

_____

ADMISSION D'ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément à l'article 6 201 des Règles de marché d'Eurolist, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Eurolist by Euronext :

- des 3 632 861 actions existantes composant le capital de la société TERREÏS, et,
- d'un nombre de 1 423 517 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,
- d'un nombre maximum de 2 815 315 actions nouvelles susceptibles d'être émises en remboursement des 2 815 315 obligations remboursables.

Un nombre maximum de 1 423 517 actions nouvelles sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ferme (OPF).

Prix d'Offre: 8.88EUR.

Il est précisé que si la demande n'est pas suffisante, l'augmentation de capital envisagée dans le cadre de l'Offre pourra être réduite à 75% de sa taille initiale.

Les informations concernant les modalités de l'Offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 8 décembre 2006;
- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur le site de l'émetteur (www.terreis.com).

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée :	du 4 au 15 décembre 2006 a 17h00 (heure de Paris).
Nombre de titres :	un maximum de 1 281 165 actions soit 90% de l'Offre.
Etablissement en charge du Placement Global:	Invest Securities.

CARACTERISTIQUES DE L'OPF

Ouvert aux :	personnes physiques, investisseurs personnes morales, Fonds Communs de Placement.
Durée :	du 4 au 15 décembre 2006 à 17h00 (heure de Paris).
Nombres de titres :	un minimum de 142 352 actions soit 10% de l'Offre.

Le nombre d'actions offertes dans le cadre du Placement Global pourra être augmenté par prèlévement sur les actions offertes dans le cadre de l'OPF dans le cas où celle-ci ne serait pas entièrement souscrite.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- ¤ Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 600 titres inclus.
- ¤ Fractions d'ordre A2 : au-delà de 600 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 18 décembre 2006.
Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées et stipulés au prix de l'OPF soit 8.88EUR.
Le résultat de l'OPF, ainsi que les conditions d'ouverture des négociations du 22 décembre 2006, feront l'objet d'un avis publié le 18 décembre 2006.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 15 décembre 2006 à 17h00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 18 décembre 2006 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à Euronext Paris SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre les fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPF : les opérations de règlement-livraison des négociations du 18 décembre 2006 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part Invest Securities (Code Affilié 528) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 21 décembre 2006. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 20 décembre 2006 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 18 décembre 2006. L'augmentation de capital ne faisant pas l'objet d'une garantie de bonne fin, le début des négociations sur NSC des actions TERREÏS n'interviendra qu'à l'issue des opérations de Règlement-livraison, après délivrance du certificat du dépositaire soit le **22 décembre 2006.**

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de Règlement-livraison des négociations du 18 décembre 2006 seront annulées.

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPF

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- Euronext Paris SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- Euronext Paris SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

Admission aux négociations des actions émises par TERREÏS

Euronext Paris fait connaitre que, à partir du 18 décembre 2006, les actions ci-dessous émises par TERREÏS seront admises aux négociations sur Eurolist by Euronext.

Principales caractéristiques des titres admis:

Nb Titres à admettre:	un maximum de 7 871 693 actions
Valeur nominale:	0.10 EUR
Prix d'émission:	8.88 EUR
Jouissance:	01/01/2006
Forme des titres:	Nominative ou au porteur
Banques introductrices:	Chef de File: Banque Palatine. Teneur de livre: Invest Securities.
Service financier:	CACEIS Corporate Trust 23
Secteur ICB:	8733 Real Estate Holding & Development
Compartiment:	Compartment C

Cotation:

Grpe Cotation:	16	Cotation:	Continu
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit	SRD:	Non
Garantie R/L:	Oui	Dépositaire local:	EUROCLEAR FRANCE

Libellé:	TERREÏS	Mnémonique:	TER
ISIN:	FR0010407049	Code Euronext:	FR0010407049

L'augmentation de capital ne faisant pas l'objet d'une garantie de bonne fin, le début des négociations sur les actions TERREÏS sur NSC n'interviendra qu'à l'issue des opérations de Règlement-livraison, après délivrance du certificat du dépositaire soit le**22 décembre 2006.**

OUVERTURE DES NEGOCIATIONS SUR NSC LE 22 DECEMBRE 2006
Les négociations sur NSC des actions nouvelles et anciennes TERREÏS interviendront à partir du 22 décembre 2006 sous le code ISIN FR0010407049 et le mnémonique TER.

****

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

TERREÏS

Location	Paris	Date	05/12/2006
Notice	PAR_20061205_5543_EUR	Market	Eurolist by Euronext

_____

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Eurolist by Euronext :

- 3,632,861 existing shares representing the outstanding capital of TERREÏS, and,
- a maximum of 1,423,517 new shares by way of public offering,
- a maximum of 2,815,315 new shares in case of the redemption of the Bonds redeemable into shares.

A maximum of 1,423,517 new shares will be offered to public by the way of a Global Placement and an Fixed Price Offer.

According to the demand, the capital increase shall be reduced to 75% of its initial size.

- Price for the offer: **EUR 8.88**

Information regarding the terms and conditions of the Offer are provided to the public as follows:

- A legal notice published in BALO on 8 December 2006,
- A prospectus available on the site of the Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) and the issuer's website (www.terreis.com).

Global Placement procedure

Dates :	from of 4 to 15 December 2006 at 5:00 pm (CET).
Number of shares :	a maximum of 1,281,165 shares representing 90% of the Offer.
Bookrunners :	Invest Securities.

OPF procedure

Subscription open for :	Retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates :	from 4 to 15 December 2006 at 5:00 pm (CET).
Number of shares :	a minimum of 142,352 shares representing 10% of the Offer.

The number of shares offered within the OPF may be increased by shares offered in the Global Placement.

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ¤ A1 order portions : from 1 to 600 shares inclusive
- ¤ A2 order portions : more than 600 shares.

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 18 december 2006. Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price i.e. EUR 8.88. The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction i.e. 18 December 2006.

Transmission of orders:Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET) on 15 December 2006. By 10:00 am CET on 18 December 2006, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions. Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 18 December 2006 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement-delivery of shares acquired under the OPF: settlement-delivery of 18 December 2006 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between Invest securities (code 528) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 21 December 2006. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 20 December 2006. The trading day shown on instructions will be 18 December 2006.

The capital increase is not guaranteed. Consequently, the trading on NSC will begin after the delivrance of the "certificat du dépositaire" ie. **on 22 December 2006**.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement-delivery operations of trading of 18 December 2006 will be cancelled.

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris SA reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris SA also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

Listing of the shares issued by TERREÏS

Euronext Paris announces that, as of 18 December 2006, the shares described below issued by TERREÏS will be listed on Eurolist by Euronext.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nb of securities to be listed:	a maximum of 7,871,693 shares
Nominal value:	0.10 EUR
Issue price:	8.88 EUR
Dividend due date:	01/01/2006
Form:	Bearer or registered
Listing agent:	Banque Palatine; Invest Securities.
Financial service:	CACEIS Corporate Trust 23
ICB sector:	8733 Real Estate Holding & Development
Compartment:	Compartment C

Quotation:

Trading group:	16	Trading:	Continuous
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit	DSO:	No
Guarantee:	Yes	Local depositary:	EUROCLEAR FRANCE

Product name:	TERREÏS	Symbol:	TER
ISIN:	FR0010407049	Euronext code:	FR0010407049

BEGINNING OF TRADING ON NSC AS OF 22 DECEMBER 2006

Trading on NSC of existing and new TERREÏS shares will begin on NSC as of 22 December 2006 under ISIN Code FR0010407049 and symbol TER.

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 18 décembre 2006 à 10h00 (heure de Paris) au plus tard.

Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 18 December 2006 at 10:00 am (CET) at the latest.

fax : 01 49 27 16 00

OPF TERREÏS

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

Ordres de souscription / *Subscription orders*	Nombre de fractions d'ordre/ *Number of orders portions*	Nombre de titres / *Number of shares*
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 600 titres inclus) / ***Order portions A1*** *(between 1 and 600 shares inclusive)*		
Fractions d'ordre A2 (au-délà de 600 titres) / ***Order portions A2*** *(more than 600 shares)*		